



# UCI TRACK CYCLING WORLD CUP

PRESENTED BY 

30 November 3 December 2011

Communique No. 4  
Communique No. 4

## ANTIDOPING CONTROL / CONTROLE ANTI-DOPAGE

- A. Every rider has the obligation to personally make sure if he/she is required to attend the anti-doping control. Riders selected for anti-doping will be identified on a list by their race number or their place in the ranking. The list will be posted at the entrance of the anti-doping room immediately after the race (not at the finish line).
- B. If no specific instruction has been given by the Anti-Doping Commission, the following must present themselves for the anti-doping control: (Appendix 2 - UCI Anti-doping Regulations 2010)
- In every final the winner and one random
  - Records: the team manager should immediately go to the doping control room with the rider to have a urine test in order to validate the performance
- C. The riders selected for the controls will be notified by a chaperone; the notified rider shall remain within sight of the chaperone at all times from the moment of in-person notification until the completion of the sample collection procedure. The organizers must provide one chaperons per rider to be tested. Team officials should not prevent the chaperon to continuously observe the rider. Should no chaperone be present, the rider shall proceed immediately to the doping control station. The absence of a chaperone shall not excuse the rider for not reporting in time to the doping control station.
- D. Each rider to be tested must present himself at the doping control station as soon as possible and at the latest within 30 (thirty) minutes of finishing the race. If a rider takes part in an official ceremony or attends a press conference, the deadline shall be 30 (thirty) minutes of the end of the ceremony or of the moment that his presence is no longer required at the press conference, whichever is the latest. Riders that have abandoned the race shall proceed immediately to the doping control station.
- E. Riders must report to the doping control station with their license; but if it has no photograph, another official document (e.g. passport) with a photo must be presented. The rider may be accompanied by a person of his choice and an interpreter.
- F. Urine and/or blood tests may take place in team hotels.
- G. Any changes related to the localization of the riders participating in the race (hotel name, address and telephone/fax numbers) must be communicated to the UCI as soon as possible; if these changes occur at the last minute, the communication has to be made to the Doping Control Officer.

A. *Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit se présenter au contrôle antidopage. Une liste des*





# UCI TRACK CYCLING WORLD CUP

PRESENTED BY 

~~numéros de dossard des coureurs ou leur classement devant se présenter au contrôle antidopage sera affichée à l'entrée du poste de contrôle du dopage (pas à la ligne d'arrivée).~~

- B. A défaut d'instructions spécifiques de la Commission Antidopage, les coureurs suivants doivent se présenter au contrôle antidopage (Annexe 2 - UCI Règlement Anti-dopage de l'UCI) :
- Dans chaque finales le vainqueur et un tiré au sort
  - Records : le chef d'équipe devra solliciter immédiatement les Agents de Contrôle du Dopage pour effectuer le prélèvement urinaire pour l'homologation du record
- C. Les coureurs, devant se soumettre aux contrôles, seront avisés par une escorte (chaperon) ; les coureurs ainsi sélectionnés doivent demeurer en contact visuel avec l'escorte du moment de leur notification jusqu'à la fin de la procédure. L'organisateur doit prévoir au moins une escorte par coureur à contrôler. Le personnel d'encadrement du coureur ne doit pas empêcher l'escorte d'observer le coureur de manière ininterrompue. Si aucune escorte n'est présente, le coureur se rendra immédiatement au poste de contrôle du dopage. L'absence d'une escorte n'excuse pas le coureur de ne pas se présenter à temps au poste de contrôle du dopage.
- D. Les coureurs désignés pour les contrôles doivent se présenter de suite après leur arrivée et au plus tard dans les 30 minutes, au poste de contrôle du dopage. Pour les coureurs qui participent à une cérémonie protocolaire et / ou à une conférence de presse, dans les 30 minutes suivantes celles-ci ou à partir du moment que leur présence n'est plus requise. Les coureurs qui ont abandonné se présenteront immédiatement au poste de contrôle du dopage.
- E. Les coureurs doivent se présenter avec leur licence; dans la situation où la licence émise par leur fédération nationale ne comporte pas de photographie, un document officiel avec photo devra être présenté en plus de la licence. Le coureur peut être accompagné d'une personne de son choix et d'un interprète.
- F. Des contrôles urinaires et/ou sanguins pourront se dérouler dans les chambres d'hôtel des coureurs.
- G. Tout changement de localisation des coureurs (adresse, numéro de téléphone/fax de l'hôtel) doit être communiqué sans délai à l'UCI; si ce changement survient à la dernière minute, celui-ci doit être communiqué aux Agents de Contrôle du Dopage.